

## Le Clos des Roses I et II

Compiègne (60)

347 logements

Projet de Réhabilitation-Démolition

### ÉLÉMENTS CLÉS :

Maîtrise d'Ouvrage

CLESENCE



Architecte Mandataire  
 Ingénierie / Économie  
 Fluides / Thermique  
 BIM  
 Montant des travaux  
 Avancement  
 Mission  
 BBC  
 Cerqual Patrimoine habitat  
 & environnement

AIP  
 AIP ING  
 THERMI-CLIM  
 BIM ARCHI.TECH  
 12 M€ HT (T1)  
 Phase Travaux  
 Base Loi MOP  
 Oui  
 Oui

BET TCE/ Démolition/ Economie/ Amiante/ Struc-  
 ture /VRD  
 Economies circulaire

NPRU COMPIEGNE - QUARTIER DU CLOS DES ROSES 1 ET 2  
 RÉHABILITATION DE 347 LOGEMENTS COLLECTIFS ET DEMOLITION DE 102

### LOGEMENTS

Les bâtiments à démolir sont au nombre de 3 (Clos des Roses 1) et compte 102  
 logements  
 : bâtiments 83 / 86 / 87

La particularité de ces travaux de démolition réside en leur réalisation dans un environnement de proximité assez exigu en général.



Les travaux à exécuter dans le cadre de la démolition comprennent notamment :

- Les enquêtes nécessaires à la connaissance des constructions et réseaux existants.
- La fourniture d'une installation de chantier, d'un panneau de chantier, de clôture pour fermeture du site.
- La protection des abords et ouvrages publics conservés.
- Les travaux de déconstruction (démantèlement préalable en vue de l'isolement de tous les matériaux réputés non inertes au titre de la nomenclature des déchets).
- Les travaux de démolition des ouvrages concernés.
- La démolition des caves et de toutes les infrastructures (profondeur estimée 2,50 m rencontrées à l'exception des ouvrages de fondations profondes (pieux).
- L'évacuation sélective des matériaux vers les centres de traitement, d'enfouissement ou de recyclage adaptés.
- Les travaux de remblaiements et comblement d'excavations (cave, excavation d'infrastructures, ...).
- Les travaux de renforcement et d'étanchéité au droit des mitoyens conservés.



Contexte initial :



Projeté :

